

----- Message transféré -----

Sujet :Re: Ton comportement "Poutinien" devient intolérable.

Date :Fri, 10 Jul 2026 12:24:39 +0200

De :Hagop TELFIZIAN <hagop.telfizian@gmail.com>

Pour :Michel babaz <michelbabaz@free.fr>

Copie à : Lionnel BABAZ <lionel.babaz@orange.fr>, David babaz <davidbabaz@hotmail.com>, Nathalie BABAZ <babazandco@hotmail.fr>, Annick <annickbabaz@hotmail.fr>

Michel,

Comme je te l'ai dit et écrit à plusieurs reprises, et encore le 20 juin, je ne suis pas intéressé par tes propositions.

De plus, tu me menaces et tente d'exercer un chantage sous forme de diffamation.

Je t'enjoins solennellement d'abandonner immédiatement une telle attitude de harcèlement répréhensible, tant directement qu'auprès de tiers (partenaires, salariés, public via internet).

Par ailleurs,

Je profite du présent courriel pour te demander à nouveau de **rembourser sans délai les dettes des (ex) associés envers la Sarl BABAZ'Inov** , objet de la mise en demeure par avocat du 10 décembre 2024, et s'élevant à date à la somme de **25 294, 55 €** (Comptes courant d'associés) + **10 000 €** (Autres comptes) + **30 171,20 €** (Charges constatées d'avance"), plus tous intérêt et charges courant depuis.

Faute d'avoir donné suite de ta part à cette mise en demeure, il ne me reste plus que la solution d'une procédure judiciaire en recouvrement envers les associés qui ont initié, provoqué et "approuvé" ces dettes irrégulières envers la société, notamment en approuvant successivement les comptes des exercices successifs les constatant.

Je te rappelle en outre que cette dette sociale est totalement irrégulière et illégale et qu'elle a pour conséquence une irrégularité des comptes que vous m'avez présentés et un empêchement pour l'expert-comptable de la société d'arrêter et attester les comptes de celle-ci, créant une situation très délicate pour la société si cette situation n'est pas régularisée incessamment.

*De ce fait, je transmets le présent mail en copie aux (ex) associés concernés afin qu'ils aient connaissance de ce contentieux social, des dettes envers la société et de la **présentation frauduleuse des comptes lors des cessions de parts.***

Dans l'attente sur ce dernier point,

Je te souhaite bonne continuation.

Cordialement,

Hagop Telfizian

Le mar. 7 juil. 2026 à 15:07, michel babaz <michelbabaz@free.fr> a écrit :

Bonjour Hagop.

J'ai bien noté que tu ne voulais pas me parler, je n'ai donc pas d'autres solutions que de te faire un nouveau mail (parmi tant d'autres).

J'attends donc une proposition uniquement pour ce qui est dans ton domaine le **FILTRE** et la **NOUVELLE FIXATION** (brevetée) du CAPTEAU et les 2 MOULES de la **CLE et VANNE** dont je te rends la propriété et j'ai prévu de t'expédier courant de la semaine 30 (20 au 24/07) les 7400 CLES et environ 2000 VANNES qui encombrant **TON** garage à la : Société BABAZINOV 2, place du Castelet 09130 LE FOSSAT (adresse où ont été expédié les 8000 clés).

Comme il semblerait que ton emploi du temps est très chargé alors **je te laisse jusqu'au 17 Juillet** pour me répondre, passé ce délai je mettrai mon site à jour que je ferai suivre dans un premier temps à tes sociétés (ARALTEC/ALUX) et à tes installateurs comme dans le réseau DAL'ALU qui doivent te connaître.

Cordialement.

N.B :

- Comme je ne cesse de te le répéter mon souhait est de renouer les liens avec mes enfants et Annick qui est logiquement de leurs côtés et une offre honnête de ta part pourrait y contribuer.

- Dans tous les cas j'ai prévu de faire un nouveau site pour les inventeurs "indépendants" où je me servirais de cette nouvelle expérience mais où je m'engage à ne pas faire apparaître tes coordonnées, comme contacter GOOGLE pour qu'il retire les liens existants.

- En ce qui me concerne je n'ai plus rien à perdre ce qui n'est pas ton cas et j'espère recevoir une **proposition avant le 17.07.**

